

23 février 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DECLARATION DE M. VALERY GISCARD  
D'ESTAING, A L'OCCASION DE  
L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION "100  
ANS DE REPUBLIQUE" AUX ARCHIVES  
NATIONALES, JEUDI 23 FEVRIER 1978

J'AI VISITE CETTE EXPOSITION RETRACANT 100 ANS DE REPUBLIQUE EN FRANCE. LA DATE DE NAISSANCE DE LA REPUBLIQUE EST DIFFICILE A PRECISER PUISQUE C'EST PROGRESSIVEMENT ENTRE 1870 ET 1875 QUE LA REPUBLIQUE A PRIS, EN FRANCE, SA FORME CONSTITUTIONNELLE. LA REPUBLIQUE C'EST D'ABORD LE BIEN COMMUN DES FRANCAIS. DANS CETTE EXPOSITION, CE QUI EST FRAPPANT, C'EST DE VOIR QUE TOUTES LES EPOQUES DE NOTRE HISTOIRE REPUBLICAINE ONT APPORTE LEUR CONTRIBUTION AU PROGRES POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA FRANCE & ENSUITE, QUAND ON REGARDE CETTE HISTOIRE, ON VOIT QU'ELLE A COMPORTE DEUX PERIODES TRES FORTES : D'ABORD LE DEBUT DE LA TROISIEME REPUBLIQUE ET ENSUITE LA CINQUIEME REPUBLIQUE. CE SONT LES 30 PREMIERES ANNEES DE LA TROISIEME REPUBLIQUE OU LA FRANCE S'EST ORGANISEE SUR LA BASE DEMOCRATIQUE ET REPUBLICAINE. ON A VOTE ALORS LES LOIS ESSENTIELLES, DONT BEAUCOUP SONT TOUJOURS EN\_VIGEUR : LES LOIS SUR L'ORGANISATION DES COMMUNES, SUR L'ORGANISATION DES DEPARTEMENTS, LE DROIT D'ASSOCIATION, LE DROIT D'ORGANISATION SYNDICALE, LES PREMIERES LOIS SOCIALES (REPOS HEBDOMADAIRE, CREATION DU REGIME DE RETRAITE). BREF, EN TRENTE ANS `DUREE`, LA FRANCE A SU FAIRE PROGRESSER LA REPUBLIQUE

-\

LA SEULE PERIODE AUSSI RICHE EN-MATIERE DE PROGRES EST LA CINQUIEME REPUBLIQUE, PENDANT CES VINGT DERNIERES ANNEES. POURQUOI CES DEUX EPOQUES ? PARCE QU'IL Y A EU ALORS UN BON EQUILIBRE ENTRE LE POUVOIR EXECUTIF ET LE POUVOIR LEGISLATIF, SANS CONFUSION ENTRE LES DEUX. LE GOUVERNEMENT GOUVERNAIT ET LE PARLEMENT LEGIFERAIT. C'EST, JE CROIS, UNE REGLE FONDAMENTALE SI L'ON VEUT ASSURER LE PROGRES DE LA REPUBLIQUE EN FRANCE. CHAQUE FOIS, AU CONTRAIRE, QUE LA REPUBLIQUE A GLISSE VERS LE REGIME D'ASSEMBLEE POUR UNE CAUSE OU POUR UNE AUTRE, LA REPUBLIQUE S'EST AFFAIBLIE ET LA FRANCE AVEC ELLE. C'EST POURQUOI JE CONSIDERE QU'IL EST TRES IMPORTANT POUR L'AVENIR DE LA FRANCE QUE NOUS RETENIONS CETTE GRANDE LECON DANS SA VIE POLITIQUE ET DANS SON RAYONNEMENT EXTERIEUR. NOUS DEVONS AVOIR EN FRANCE UNE REPUBLIQUE SOLIDE DONT LES INSTITUTIONS REPOSENT SUR UN JUSTE EQUILIBRE ENTRE LA RESPONSABILITE DE CEUX QUI GOUVERNENT ET LA RESPONSABILITE DE CEUX QUI FONT LES LOIS. PUISQUE LA REPUBLIQUE EST LE BIEN DES FRANCAIS, IL APPARTIENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE PRESERVER NOS INSTITUTIONS REPUBLICAINES. J'AI INDIQUE A PLUSIEURS REPRISES QUE J'ATTACHAIS A CETTE FONCTION UNE PART ESSENTIELLE DANS MES RESPONSABILITES. JE FERAI EN SORTE QUE LES INSTITUTIONS REPUBLICAINES QUE LA FRANCE S'EST DONNEE RESTENT TOUJOURS LE \_CADRE DE SON PROGRES ET DE SA LIBERTE

-\